

Mairie de Gy 164, rte de Gy 1251 GY

Tél. 022.759.15.33 - Fax 022.759.13.65 - Courriel: info@gy.ch - Site: www.mairie-gy.ch

Ouverture au public:

lundi : 10h30 à 12h00 / mardi et mercredi : 08h00 à 11h00 / jeudi: 16h00 à 19h00 ou sur rendez-vous



FETE DE NOËL

JEUDI 21 DECEMBRE 2017



Tous les habitants sont invités à venir célébrer la traditionnelle soirée communale de Noël

19h00 Temple de Gy

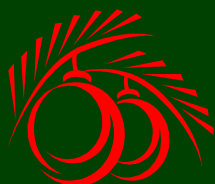
Evocation de Noël pour les petits et les grands, en présence de M. le Pasteur Pictet et M. le Curé Janczyk, accompagnés de chants, orgue et flûte.

20h00 Salle communale

Les enfants de Gy se produiront sous la baguette de leurs enseignantes pour le plaisir de tous, avant de recevoir la visite du Père Noël et la distribution de friandises.

Une collation est offerte par la Mairie avec la collaboration gourmande des Gytanes.

Collecte en faveur de « Costa Rican Humanitarian Foundation »



Nous vous attendons nombreux !

LEVÉE DES DÉCHETS PENDANT LES FÊTES

Lundi 25.12 : jour férié, pas de ramassage

Mardi 26.12 : déchets ménagers + compost

Dès le mardi 02.01.2018 : reprise des levées habituelles

Sapins de Noël : lors des levées du compost dès le 02.01.2018



Agenda

21.12	Noël communal
du 25.12 au 05.01	Vacances scolaires
du 25.12 au 05.01	Fermeture de la mairie
du 25.12 au 03.01 inclus	Fermeture de la boutique « Fleur de Trèfle »
10.01	Bibliobus
18.01	Conseil municipal

DURANT LES FÊTES DE
FIN D'ANNÉE, LA MAIRIE
SERA FERMÉE DU

LUNDI 25 DÉCEMBRE
2017 AU VENDREDI
5 JANVIER 2018

RÉOUVERTURE AU
PUBLIC LE LUNDI
8 JANVIER 2018.

ANNEXE:

CALENDRIER

COLLECTE DES
DÉCHETS 2018

HORAIRES TPG 2018
LIGNE A

Le livret habituel ne pouvant être distribué avant la mi-janvier, nous vous remettons en annexe l'horaire de la ligne A valable dès le 10 décembre 2017.

BIBLIOBUS : DATES DE PASSAGE EN 2018

Place de la mairie de 14h00 à 15h15

Janvier	10	Juillet	—
Février	07	Août	22
Mars	07	Septembre	19
Avril	04	Octobre	17
Mai	02 / 30	Novembre	14
Juin	28	Décembre	12

IMPÔT SUR LES CHIENS

Dès le 8 janvier 2018, les propriétaires ou détenteurs de chiens pourront venir chercher la marque 2018 à la mairie.

Délivrance des médailles uniquement sur présentation de :

- 1) une attestation RC à votre nom pour l'année 2018.
- 2) du passeport ou certificat de vaccination indiquant la validité du vaccin contre la rage.
- 3) la feuille d'enregistrement de la puce électronique.

La taxe sera facturée par un bordereau délivré par le Département des Finances et un émolument administratif de CHF 10.– sera directement perçu par la mairie pour chaque dossier.

Informations complètes sur: www.ge.ch/chien

COURSE DE L'ESCALADE 2017

La 40^e Course de l'Escalade a connu à nouveau un immense succès, couronné par un record de 44'152 coureurs classés dans les différentes catégories, ce qui situe cette manifestation parmi les plus grands événements de course à pied en Europe.

La commune félicite tous les gytans qui ont participé à la 40^{ème} course de l'Escalade le 1^{er} et 2 décembre 2017.

Berwert Françoise, Bierens De Haan Eric, Bolumar Danielle, Bruttin Jean-Philippe, Burgermeister Nicolas, Carmona Marina, Carmona Anastassia, Chollet Jessie, Clivaz Hortense, Darby Iain, Ferrez Loris, Holzer Pierre, Jodry Claude, Laissue Hervé, Lardernois-Robert Jérôme, Leboyer Stéphane, Mcauley Ruth, Meylan François, Novotny Claudine, Perroud Chloé, Theintz Micheline, Yakoubian Danièle.

Nous vous rappelons que les **frais d'inscription** vous sont **offerts par la commune**.

Pour obtenir le remboursement, il vous suffit de vous rendre à la mairie muni de votre justificatif de paiement .

Dernier délai : **21 décembre 2017**

ILLUMINATIONS

Un grand merci à Monsieur Jean-Marc DING qui s'est chargé de la mise en place des illuminations de Noël sur les bâtiments et espaces publics. Des illuminations très réussies, qui donnent un air féérique à notre village en cette période de fêtes.

Le Conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent un joyeux Noël et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2018.

